

# VISITE DE CHANTIER – Jeudi 12 octobre

Réhabiliter en chanvre : une 1<sup>ère</sup> visite inspirante

## REHABILITATION D'UNE GRANGE EN HABITATION – LE PETIT FEU

Lieu dit « Le Petit Feu »  
 35 500, Montreuil-sous-Pérouse

**Pays :** Rennes

**Typologie :** Habitation

**Année livraison :** février 2024

**Nature des travaux :**

Réhabilitation d'un bâtiment ancien

**SHAB :** 132 m<sup>2</sup>

**MOA :** Privée

**Architecte :** Noémie CAGERON

**Entreprise de maçonnerie :**

La Pierre et le Ciseau – Damien MASSELOT

**Coût travaux :** 240 000 €<sup>HT</sup>

**Co-organisation :** BATYLAB / [FB]<sup>2</sup>

## CONTEXTE

Le projet prévoit la réhabilitation d'une grange en habitation. La maîtrise d'ouvrage est un jeune couple qui exerce leur activité professionnelle à proximité. L'un est agriculteur et exploite les parcelles voisines en pâturage pour ses vaches laitières. Le second est fleuriste et souhaite développer son activité sur le site. Ils souhaitent faire de cette grange leur habitation, proche de leur lieu de travail qui nécessite une surveillance permanente et rapprochée.

Le programme de travaux consiste en la réhabilitation de grange en une maison individuelle comportant trois chambres et un bureau. Pour ce qui est des pièces d'eau, la maîtrise d'ouvrage a souhaité implanter 1 WC et 1 salle de bain par niveau. Concernant l'aspect technique, ils ont souhaité valoriser au maximum la **lumière naturelle** et utiliser des **matériaux écologiques**, tels que des enduits naturels. Pour ce qui est du système de chauffage, leur demande s'est portée sur un chauffage au bois.

**ISOLATION CHAUX-CHANVRE –  
 VOIE SÈCHE – VOIE HUMIDE  
 – EMPLOI DE BIOSOURCÉE –  
 RÉHABILITER L'ANCIEN**

## PROGRAMME

**11h – Accueil**

**11h30 – Visite**

groupe de 8 à 10 p.

**12h30 – Pot**

## DESCRIPTION

Le projet prévoit la réfection à neuf de la couverture amiante en ardoise naturelle, la création d'ouvertures, le **réemploi de linteau chêne et châtaignier**. Une **dalle en béton de chaux, isolation liège**, parquet en chêne massif et tomettes sur chape de chaux compose le plancher bas.

L'isolation des pièces sèches est réalisée par un correctif thermique des murs mixtes : **briques de chaux chanvre** + enduit de finition et enduit chaux chanvre projeté. Le choix s'est porté, pour partie, sur des briques de chaux chanvre qui seront mises en œuvre par voie sèche, avec enduit de finition. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un **enduit chaux-chanvre** se fera par voie humide en projection manuelle. L'isolation des pièces humides est programmée avec doublages des murs laine de bois + fermacel. En toiture, une laine de bois en couches croisées sous rampants est prescrite avec un complément, insufflation ouate de cellulose en plafond.

Concernant les équipements une vmc simple flux hygroréglable sera installée. Un poêle à bois avec radiateur d'appoint électrique permettra le chauffage du logement.



**CONTACT :**  
**INSCRIPTION :**

**Quentin GUILLET – BATYLAB**  
[q.guillet@batylab.bzh](mailto:q.guillet@batylab.bzh)  
 06.03.66.65.79

Partenaires de nos actions

cofinancé par

UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage  
 en Bretagne



Membre du réseau :

